LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_195-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Roselyne ROCABOY, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Isabelle GORÉ-CHAPEL, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX,

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à J. CARREE), Mickaël DABET (pouvoir à G. HELLARD), Monique LE CLÉZIO, Henri FLAGEUL (pouvoir à G. MATHECADE), Martine POULAILLON (pouvoir à S. ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à P. PRESSE), Valérie VIDELO-RUFFAULT (pouvoir à G. KERVELLA), Henri DUROS (pouvoir à JM. SCOUARNEC), Joël FERRON (pouvoir à O. LE STRAT), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Y. LE JAN), Georges LE FRANC (pouvoir à Y. HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à A. MICHEL), Christian LE RIGUIER, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à X. HAMON), Xavier POSTAIRE, Éric ROBIN (pouvoir à B. LARVOR),

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Evelyne BOSCHER, Daniel COGUIC, Nadine OLLITRAULT, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Patrick RAULT, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD,

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2025_195 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET REDYNAMISATION, ATTRACTIVITÉ ET REVITALISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

VU la délibération n° 2020-239 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2020, portant sur la création du dispositif d'accompagnement des communes – « Rénovation et performance énergétique des bâtiments publics » et « Redynamisation et attractivité des centres-bourgs et centres-villes » ;

Dans le cadre de ce Dispositif d'Accompagnement des Communes, 84 dossiers de demande de fonds de concours ont été validés en Conseil Communautaire. Trois dossiers sont proposés pour validation.

- **<u>Dispositif d'aide la redynamisation et à l'attractivité des centres-bourgs et centres villes :</u>**

COMMUNE	PROJET	FONDS DE CONCOURS SOLLICITE	PARTICIPATION COMMUNALE	COÛT TOTAL DE L'OPERATION	ANNÉE DE DEMARRAGE DE L'OPERATION
PLUMIEUX	Programme NovaSanté Tranche 1 : installation d'un local de santé écodurable et réversible	25 000 €	78 050 €	103 050 €	2026
HEMONSTOIR	Rénovation de l'atelier communal	25 000 €	23 196,96 €	73 196,96 €	2026

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_195-DE

- **Dispositif d'aide à la rénovation et à la performance énergétique des bâtiments publics :**

COMMUNE	PROJET	FONDS DE CONCOURS SOLLICITE	PARTICIPATION COMMUNALE	COÛT TOTAL DE L'OPERATION	ANNÉE DE DEMARRAGE DE L'OPERATION
HEMONSTOIR	Rénovation de l'atelier communal	25 000 €	23 196,96 €	73 196,96 €	2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'accorder les fonds de concours, tels que présentés dans les tableaux ci-dessus ;
2. De rappeler que la programmation s'opère selon la règle de la pluri-annualité et que les crédits de paiement sont ouverts à hauteur de 500 000 € pour l'année 2025 ;
3. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'attribution.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	46	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	13		
Pour :	59	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2025.12.12 15:37:00 +01'00'

Date : 2025.12.12 15:37:54 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 12 décembre 2025